

# **Rapport de la Commission de gestion et des finances de la Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens sur l'exercice et les comptes 2023**

en vue de l'Assemblée paroissiale du 19 mars 2024

**Séance tenue le mardi 5 mars 2024 au Centre paroissial, de 10 h. à 11h. 30**

**Présents:** Bernard Gloor, Jean Martin (rapporteur), membres de la Commission Claude Cretegny, pressenti comme membre (sous réserve de désignation par l'Assemblée paroissiale)  
François Maendly, trésorier de la Paroisse, Jean-Jacques Mercier, président du Conseil paroissial.

**En ouverture de séance,** la Commission dit sa grande tristesse du décès récent de son collègue et ami très apprécié Jean Fiaux. Elle exprime sa vive sympathie à son épouse Maya et à ses proches.

## **Introduction**

F. Maendly présente les documents soumis. La manière générale de fonctionner de la trésorerie reste la même, à ceci près que le funeste événement susmentionné fait qu'on ne bénéficiera plus des contrôles dont Jean Fiaux se chargeait. Jean-Jacques Mercier veut bien à l'avenir suivre les mouvements principaux.

François M. reprend les points de la note qu'il a rédigée à l'intention de la commission, dont il donnera l'essentiel lors de l'Assemblée paroissiale.

Le trésorier a avec lui les classeurs de pièces y relatives. Quelques pièces en sont examinées.

## **Comptes de la Paroisse**

### **Bilan**

Il est bon, avec un actif plus élevé de près de Fr. 18.000.-, conséquence du bénéfice enregistré en 2023.

### **Profits et pertes**

La commission examine les différentes rubriques. Elle reçoit les informations adéquates sur les raisons qui permettent un bénéfice de Fr. 16'239,61 – raisons qui seront explicitées à l'Assemblée.

## **Centre paroissial**

La commission examine les comptes et reçoit les renseignements y relatifs.

## **Discussion**

La présentation de ces comptes et bilan ne suscite pas de longue discussion générale, les commissaires se déclarent satisfaits et n'ont pas de remarques notables.

## Vie de la Paroisse

S'ensuit un échange fourni sur la situation actuelle de la paroisse. La commission se félicite de ce que font nos ministres, de même que les laïcs et bénévoles qui s'engagent à divers égards, ainsi que le Conseil paroissial qui va connaître un certain renouvellement.

La participation aux cultes et autres activités paroissiales est discutée. Il y a pour l'essentiel un groupe de fidèles, rejoints selon les circonstances par d'autres. Un membre souhaiterait que des réunions sur des thèmes plus directement liés à la vie spirituelle soient plus fréquentes - il existe des offres au niveau régional toutefois.

Comme ces dernières années, la générosité des paroissien-nes est saluée, notamment les versements suite à la distribution du Calendrier paroissial, provenant assez souvent de personnes quelque peu "extérieures".

S'agissant du Centre paroissial, le suivi par son comité est bon - comité qui garde l'œil ouvert sur des possibilités de rentrées nouvelles, mais ce n'est pas simple...

La question générale des ministères est abordée, avec le départ à la retraite prochain de Corinne Méan. Est évoquée aussi par le président du Conseil le rapport récent fait au Synode, qui envisage la création d'un nombre limité (20-25 ?) de communautés paroissiales. Affaire à suivre.

## Conclusion et remerciements


La commission se dit tout à fait satisfaite de cette séance et des explications reçues.

Elle tient à exprimer sa vive gratitude à nos ministres, au Conseil paroissial, au Comité du centre, notamment son président, et aux autres personnes qui s'en occupent, au Secrétariat et à toutes les personnes qui s'engagent pour la vie paroissiale. Elle remercie François Maendly pour son travail impeccable.

La commission propose à l'Assemblée paroissiale :

- d'accepter le bilan et les comptes de la Paroisse et les comptes du Centre pour l'exercice 2023,
- d'en donner décharge au trésorier.

Elle sait gré à l'Assemblée paroissiale, au Conseil et au Comité du Centre de l'attention qu'ils porteront au présent rapport.

  
Jean Martin (rapporteur)

  
Bernard Gloor

  
Claude Cretegn

Echandens, le 12 mars 2024.